

Firminy le 24 Février 2015

Madame, Monsieur le Conseiller Municipal
de la Mairie de Firminy

Vous avez voté un vœu à l'unanimité au cours du Conseil Municipal du 23 février 2015 pour soutenir le projet de déviation du boulevard Fayol.

Vous trouverez au dos l'historique du dossier. **Le projet remonte aux années 1970.**

Vous conviendrez à la lecture du document que le vœu en question aurait pu être débattu à cette époque.

Malheureusement aujourd'hui, **40 ans après**, ce sont plus de 12000 véhicules jour, dont plus de 800 poids lourds qui circulent sur cette voirie.

Les accidents se succèdent. Hier encore pas très loin d'ici, deux poids lourds qui passent forcément devant l'école de Fayol se sont percutés. L'un d'entre eux transportait du **carburant**.

Le constat : **depuis 2012 le dossier est en "stand by"**. Monsieur Marc PETIT, maire de Firminy depuis 2009 et conseiller général depuis 2001 porte ce dossier avec le résultat que chacun peut apprécier.

De plus, nos courriers l'alertant sur la fréquence des accidents sur le boulevard sont restés sans réponse.

Un vœu voté pour se donner bonne conscience ne peut nous satisfaire. Nous attendons du Conseiller Général du canton de Firminy qu'il fasse avancer les études depuis l'annulation de la DUP le 24 avril 2012.

A ce jour, nul n'est en capacité de dire où en est le dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, nos salutations distinguées.

Les coprésidents :

Paul BERTRAND



Daniel CARTIER



Notre Association n'étant pas la bienvenue dans les locaux de la Maison des Associations de cette commune, malgré l'engagement du Maire, merci d'adresser les courriers à :

Marie COLARD 20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY

Vous pourrez consulter l'ensemble des courriers et dossiers sur notre site : <http://www.firminyfayoldeviation.fr/> dont cette lettre.